Envoyé en préfecture le 09/02/2026
Reçu en préfecture le 09/02/2026
Publié le
ID : 029-212901797-20260205-DEL_2026_01_03-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE BREST
COMMUNE DE PLOUDANIEL

Délibération
N° 2026-01-03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 février 2026

DATE DE CONVOCATION : 29 janvier 2026

MEMBRES EN EXERCICE : 26
PRESENTS : 21
VOTANTS : 25

PRESIDENT : M. GUIZIOU Pierre, Maire
SECRETAIRE DE SEANCE : M. ABIVEN

Séance ouverte à 19h00

Présents : M. GUIZIOU, Maire ; M. BESSON ; Mme BOUCKAERT ; M. QUERE ; Mme MAYOL ; M. GUILLERM ; Mme NICOLAS ; M. SERVEL adjoints au Maire ; M. KERMARREC Christian ; Mme LE GALL ; MM. TANNE, BOSSARD ; Mme RIOU ; MM ABJEAN, TORCHEN ; Mmes SERGENT, LE BOT ; M. KERMARREC Yann ; Mme LE TRAON ; MM. OLLIVIER, ABIVEN.

Absents excusés : Mme LEMOINE-LESTOQUOY qui a donné procuration à M. SERVEL ; Mme JESTIN MARIE-SAINTE qui a donné procuration à Mme SERGENT ; Mme BEGOC-JURADO qui a donné procuration à Mme RIOU ; M. BOUVROT qui a donné procuration à M. BESSON

Absente : Mme BERGOT

****

OBJET : Communication de l'état annuel des indemnités des élus

M. le maire expose :

Chaque année, les communes doivent établir un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercées en leur sein et au sein de tout syndicat (article 93 de la loi Engagement et Proximité n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 codifié à l'article L 2123-24-1-1 du CGCT).

Cet état des indemnités libellées en euros de manière nominative est communiqué aux conseillers municipaux avant l'examen du budget de la commune. Ce document ne relève pas des actes soumis à l'obligation de transmission dans le cadre du contrôle de légalité.

Indemnités brutes des Elus (en euros) - Exercice 2025

NOM - PRENOM	COMMUNE PLOUDANIEL	SDEF	MONTANTS CUMULES
BESSON Stéphane	10 605,12 €		10 605,12 €
BOUCKAERT Isabelle	10 605,12 €		10 605,12 €
GUILLERM Jean-Yves	10 605,12 €		10 605,12 €
GUIZIOU Pierre	27 129,48 €		27 129,48 €
MAYOL Sandrine	10 605,12 €		10 605,12 €
NICOLAS Anne-Cécile	10 605,12 €		10 605,12 €
OLLIVIER David	1 578,48 €		1 578,48 €
QUERE Jean-Yves	10 605,12 €	9 223,92 €	19 829,04 €
SERVEL Philippe	10 605,12 €		10 605,12 €

Le conseil municipal prend acte de la communication ainsi faite.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE PLOUDANIEL (Finistère)

Pierre GUIZIOU

Le secrétaire de séance

Nicolas ABIVEN